

La lettre de la régulation

SOMMAIRE
1-4 Point théorique
4-5 Publications
5 Annonces
6 Association R&R

N° 32

Mars 2000

ÉDITORIAL

La reconnaissance que l'économie pure est une représentation très éloignée du monde social, devrait logiquement conduire l'économiste à remettre sur le métier la question de la fondation de l'économie politique. L'Ecole du *Public Choice* dont Stefano Palombarini présente une analyse critique, est l'un des courants théoriques qui a le plus avancé dans cette voie. Il propose aussi une approche alternative fondée sur une interdépendance étroite entre le politique et l'économique.

Bénédicte Reynaud

POINT THÉORIQUE

LA DIMENSION POLITIQUE DES PHÉNOMÈNES ÉCONOMIQUES ET L'ÉCOLE DU PUBLIC CHOICE

STEFANO PALOMBARINI, URA922 (CEPREMAP) et CEPM (PARIS 8)

E-mail : stefano.palombarini@cepremap.cnrs.fr

L'exigence de refondation de l'économie politique est largement ressentie. Il s'agit de sortir de l'impasse dans laquelle se retrouve une *science économique* qui se donne pour objet des *faits économiques*, dont elle suppose qu'ils pourraient être analysés sans considérer leur rapport avec l'ensemble des dynamiques sociales. Ce type de méthode, qui se prétend calquée sur celle des sciences dites 'dures', a conduit plus ou moins intentionnellement à la production d'une grande quantité d'analyses normatives, alors que la réalité concrète demeure pour l'essentiel sous-interprétée. Une économie politique refondée se doit avant tout de construire différemment son objet : en tant que mouvement qui affecte l'organisation sociale, tout phénomène économique a une dimension politique qui doit être considérée comme centrale dans l'analyse.

L'école du *Public Choice*¹ se dit partie prenante dans la tentative de refondation de l'économie politique : ses tenants utilisent d'ailleurs explicitement l'expression *new political economy*. Il faut reconnaître à cette école le mérite d'avoir montré qu'il est possible d'introduire des facteurs politiques dans les modèles formalisés qui se proposent de rendre compte des dynamiques économiques. Cependant, si l'on regarde de plus près les hypothèses qui constituent le noyau dur du paradigme, on s'aperçoit que le projet méthodologique poursuivi est exactement opposé à celui que nous venons d'évoquer : l'analyse des modèles formalisés proposés par l'école du *Public Choice* montre que leur contribution à la fondation d'une nouvelle économie politique ne peut être que marginale. Le présupposé fondamental de ces modèles est l'existence d'un équilibre économique pré-politique, qui oriente la dynamique sociale. Le choix public induit simplement un effet de distorsion dans le fonctionnement du système économique : le politique intervient toujours, dans ces modèles, sur un système économique déjà donné. Les analyses du *Public Choice* partagent donc le caractère

fondamentalement normatif de la science économique dominante (l'équilibre économique représente l'état à la fois *naturel* et *optimal* du système social) ; de plus, elles sont, pour l'essentiel, statiques, dans ce sens que tout changement politique, au-delà de la composante cyclique, est le produit d'une modification exogène des préférences individuelles (des électeurs ou des responsables politiques).

Le premier modèle formalisé ayant pour objet l'impact du choix public sur les dynamiques économiques a été élaboré par W. D. Nordhaus (Nordhaus, 1975). Ce modèle, fondé sur l'existence d'un arbitrage inflation/chômage et que l'on peut qualifier de néokeynésien, a été critiqué par les auteurs d'inspiration néoclassique (qui dominent aujourd'hui la production théorique de l'école du *Public Choice*) à cause de la myopie qu'il attribue aux électeurs. Il est intéressant de l'évoquer car, au-delà des limites que nous avons soulignées ailleurs (Palombarini, 2000), il est fondé sur un principe méthodologique qui n'a guère été remis en question par les analyses néoclassiques. Nordhaus décrit d'abord le fonctionnement du système économique, qui est donc *logiquement préexistant* par rapport au choix public. L'action du gouvernement intervient dans un deuxième temps : elle est simplement en mesure de déterminer la position occupée à l'intérieur du cadre déterminé par les relations macroéconomiques, que l'action politique n'est pas en mesure de modifier. Le politique et l'économique ne partagent pas le même statut théorique dans le modèle de Nordhaus : le fonctionnement du système économique peut être pensé et représenté indépendamment de celui du système politique, alors que l'opération inverse est impossible. Le modèle suppose donc l'existence de lois économiques dont l'origine n'est pas sociale (et qui peuvent être apparentées alors aux lois de nature) : cette hypothèse lui permet d'identifier l'équilibre *naturel* du système économique, et de qualifier en termes de *distorsion* les effets de l'intervention politique.

On mesure l'inadéquation de cette stratégie de recherche par rapport à l'objectif de refonder une économie réellement politique. Mais si le modèle de Nordhaus a été violemment critiqué par les théoriciens néoclassiques à cause du manque de rationalité des électeurs, ce mode de

1. L'école du *Public Choice* s'exprime principalement dans la revue qui porte le même nom. Pour une présentation assez complète de la méthodologie de l'école, on peut se référer à Mueller (1989).

La lettre de la régulation est financée grâce aux cotisations des membres de l'Association **Recherche & Régulation** et aux abonnements.

La lettre de la régulation diffuse toute information concernant les publications, séminaires, colloques ou autres activités de recherche en relation avec l'approche de la théorie de la régulation. Ces informations peuvent être adressées soit à Bénédicte Reynaud, Rédacteur en chef de la **lettre de la régulation** : Ecole Normale Supérieure, URA 922-CEPREMAP, 48bd Jourdan, 75014 Paris - Fax : +33 (0)1 44 24 38 57 - e-mail : Benedicte.reynaud@cepremap.cnrs.fr, soit à Robert Boyer : CEPREMAP - e-mail : robert.boyer@cepremap.cnrs.fr. Pour les renseignements concernant l'édition électronique s'adresser à Yves Saillard (e-mail : Yves.Saillard@upmf-grenoble.fr) IREPDP BP 47X , 38040 Grenoble Cedex 9 Tel : 33 (0)4 76 82 54 30 - Fax : 33 (0)4 76 82 59 89. ISSN en cours



renvoie au serveur **Lettre de la régulation** <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/docregul.htm>

construction de la formalisation n'a jamais été remis en question. Il nous semble en effet que même l'hypothèse d'interdépendance stratégique des actions économiques par rapport aux annonces du gouvernement, avancée dans le cadre de la théorie des anticipations rationnelles, ne renie pas la primauté fondamentale de l'économique. À la limite, si l'analyse néoclassique arrivait à s'affranchir complètement de l'hypothèse d'invariance de l'équilibre économique par rapport à l'action politique (ce qui constituerait tout de même une modification très profonde du paradigme), elle admettrait simplement que les relations qui définissent le système économique en sous-déterminent le fonctionnement, assertion qui ne peut pas être confondue avec une conception des relations économiques qui en soulignerait les fondements sociaux et politiques². Au passage, il faut relever que le mot 'politique' ne recouvre pas une signification identique dans les deux cadres analytiques : dans la théorie néoclassique, le politique renvoie à l'état, ou plus précisément au gouvernement, et plus précisément encore à l'action de politique économique, elle-même réduite pour l'essentiel à l'usage des instruments monétaires et budgétaires, alors que dans notre acceptation le mot politique renvoie à la configuration du conflit social (structuré ou non) et à la répartition du pouvoir politique, qui trouvent certes dans l'action publique (dans le politique au sens strict) une expression importante, mais qui ne s'y réduisent évidemment pas.

Il est intéressant de suivre la voie qui a conduit les théoriciens néoclassiques à intégrer le politique dans l'analyse. Un des thèmes privilégiés par cette littérature a été la politique budgétaire expansive menée dans la plupart des pays développés au cours des années 70 jusqu'au début des années 80. On comprend la raison pour laquelle le paradigme néoclassique s'est étendu jusqu'à inclure les déterminants du choix politique dans son domaine si l'on considère que pour les théoriciens néoclassiques le point de départ dans l'étude de la dynamique des dettes publiques est constitué par le théorème d'équivalence de Ricardo³. Ce théorème, même dans sa version réactualisée par Barro⁴, était loin de fournir une explication satisfaisante de la croissance généralisée de l'endettement public dans les pays développés au cours des années 80. Le propre des paradigmes scientifiques est d'essayer de rendre compte des 'anomalies' théoriques qu'ils engendrent sans remettre en question leur noyau dur : les économistes néoclassiques ont tourné leur regard vers les facteurs extra-économiques en mesure de rendre compte de la hausse des dettes publiques. Dans cette recherche, ils ont trouvé un appui fondamental dans de travaux élaborés par la science politique libérale dans l'après-guerre⁵. Par rapport au modèle de Barro, les travaux de ce courant ont relaxé l'hypothèse d'homogénéité des préférences des électeurs. Cependant, l'hétérogénéité prise en compte est d'un genre très particulier : la distribution des préférences est telle que le Théorème de l'Électeur Médian (TEM) s'applique. Ce théorème établit qu'il existe un électeur dont la position est déterminante pour le résultat électoral :

2. La préexistence logique de l'économique est explicite dans les travaux de Robert E. Lucas, qui écrit par exemple : « Any economic model is going to have at its center a collection of hypothetical consumers whose decisions, together with the technology and market structure, determine the operating characteristics of the system and whose welfare is the explicit subject of normative analysis. (...) If we are to think about economic policy starting from this viewpoint, what we mean, in the first place, is that we want to be able to determine how different policies will induce different consumption sequences $\{c_{it}\}$ for each agent i in this economy. In the second place, we mean to evaluate policies normatively according to their effects on agents' welfare » (Lucas, 1987, pp.20-21)

3. Le théorème soutient que, face à l'endettement public, les agents privés anticiperont un relèvement des impôts dans le futur : ce qui annule au niveau macroéconomique les effets du déficit public. Voir Ricardo (1971).

4. Barro introduit comme considération de deuxième ordre l'intérêt d'un gouvernement soumis au contrôle 'efficace' des électeurs à minimiser les coûts de collecte des impôts. Par conséquent, le gouvernement essaye de maintenir constant le taux d'imposition : la dette publique oscille alors au cours du temps suivant les variations des dépenses publiques (Barro, 1979).

5. Parmi les précurseurs de l'école du *Public Choice* on peut citer : Downs (1957), Black (1958) et Riker (1962).

si le gouvernement veut gagner les élections, il doit adopter la politique désirée par l'électeur médian.

Le TEM est révélateur de la stratégie poursuivie par l'école du *Public Choice*. Celle-ci essaye de transposer la méthodologie néoclassique à l'étude du choix politique ; le TEM est à cet égard fondamental, puisqu'il permet de transcrire le concept d'*agent représentatif* dans le domaine du politique, tout en gardant l'hypothèse d'hétérogénéité des préférences. Comme l'écrit Peter Ordeshook, « le défi pour nous (...) c'est de modéliser la grande diversité d'institutions politiques et économiques en utilisant les mêmes outils théoriques. Toute autre stratégie serait incompatible avec l'étude scientifique du mode de fonctionnement de ces institutions » (Ordeshook, 1990, p.17).

La position épistémologique de la théorie néoclassique se fonde donc explicitement sur le postulat d'unicité de la méthode scientifique. Il est clair que le TEM joue un rôle clé dans l'extension du paradigme néoclassique : il permet d'unifier les méthodes d'analyse de l'économique et du politique, condition nécessaire selon les néoclassiques pour la scientificité de la démarche. Le problème est qu'une telle position nous paraît contradictoire par rapport à la possibilité d'une véritable prise en compte du politique dans les modèles économiques. Une intégration sérieuse du politique dans l'analyse demande de lui conférer un statut équivalent à celui de l'économique : il faut le représenter comme un système social caractérisé par une certaine autonomie. Or, la position épistémologique néoclassique est incompatible avec une démarche de ce type. Comme nous l'avons souligné ailleurs, l'autonomie d'un système social opère à deux niveaux : l'autonomie de la *logique* qui gouverne le système doit être distinguée de l'autonomie des déterminants de l'*action* de ce système sur son environnement (Palombarini, 1999). Ainsi, l'autonomie de la logique politique indique que la recherche du pouvoir gouverne le fonctionnement du politique, alors que l'autonomie par rapport à son environnement correspond à la possibilité pour le politique de jouer un rôle autonome dans l'organisation du social. Les deux dimensions doivent être différenciées car il est tout à fait possible de construire de modèles qui ne reconnaissent l'autonomie du politique qu'au niveau de sa logique⁶ ou de son action⁷. Pour procéder sur le terrain de la construction d'une nouvelle économie politique, il faut cependant attribuer au politique le même niveau d'autonomie que l'analyse confère à l'économique. Il faut donc, selon l'indication de Max Weber, placer la notion de pouvoir au cœur de l'analyse (Weber, 1919) ; ce qui revient non seulement à attribuer à l'action politique le but spécifique de l'accumulation du pouvoir, mais aussi à supposer qu'il existe la possibilité d'*exercer* le pouvoir politique dans une direction qui n'est pas strictement déterminée par d'autres systèmes sociaux.

La position de l'école du *Public Choice* est incompatible avec une telle vision du politique. Certes, l'école avance l'hypothèse de la recherche du soutien comme finalité du choix public ; cependant, et de façon paradoxale, au moment où la notion de pouvoir est mobilisée, elle est aussi vidée de sens. S'il veut gagner les élections, le gouvernement considéré par les modèles du *Public Choice* doit suivre les désirs de l'électeur médian. C'est donc l'électeur médian qui détient véritablement le pouvoir politique (sans l'avoir recherché), le gouvernement en est simplement le porte-parole. Ainsi, par exemple, Alesina et Tabellini ont proposé deux versions différentes d'un modèle ayant pour objet les déterminants du déficit public. Dans la première (Alesina, Tabellini, 1990a), le gouvernement vise sa réélection : le gouvernement ne peut alors qu'adopter le point de vue de l'électeur médian. La spécificité de la logique qui rend compte de l'action publique implique donc, dans le cadre d'analyse néoclassique, la négation de l'autonomie d'une telle action par rapport à l'économique. Le prix à payer pour retrouver un espace autonome pour l'action politique est, à l'intérieur du paradigme néoclassique, la négation de la spécificité de la logique politique : si

6. C'est le cas, précisément, des travaux qui mobilisent le Théorème de l'Électeur Médian.

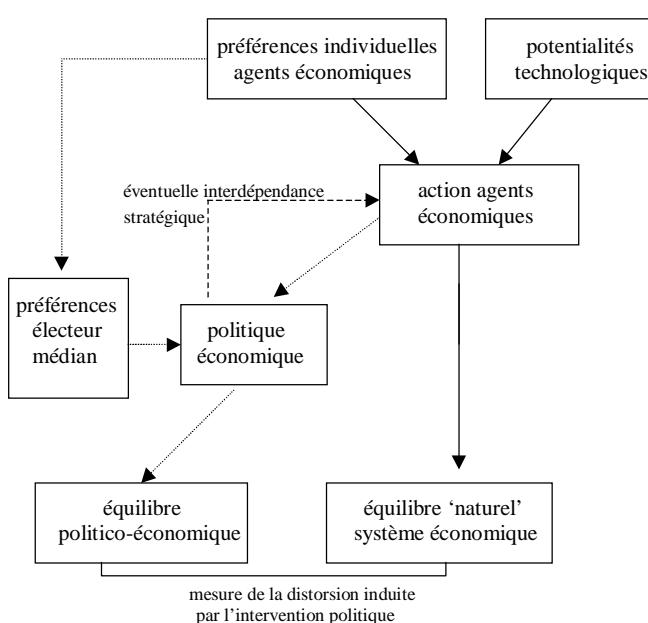
7. On peut citer, à titre d'exemple, l'autonomie du politique telle que la définissent Antonio Gramsci et une certaine école néomarxiste (voir Nicos Poulantzas en France) ; mais l'autonomie de l'action politique à l'intérieur d'un cadre d'analyse fonctionnaliste caractérise aussi bien les approches dites 'oligarchiques' du politique que la théorie économique keynésienne.

l'on veut attribuer au gouvernement un pouvoir politique concret, c'est-à-dire la possibilité d'une stratégie différente et irréductible à celle d'autres acteurs sociaux, il faut supposer que la recherche du pouvoir politique ne constitue pas la finalité de son action. Dans la deuxième version du modèle (Alesina, Tabellini, 1990b), le gouvernement retrouve une marge d'action simplement parce que sa fonction d'utilité (liée cette fois à la consommation des biens publics et non pas aux résultats électoraux) est caractérisée exactement comme celles des agents privés. Si l'on respecte les hypothèses méthodologiques de l'école néoclassique, l'autonomie de l'action publique présuppose donc la négation de l'autonomie de la logique politique.

On doit alors conclure que la position néoclassique empêche de penser la présence d'acteurs politiques qui agissent en vue de l'accumulation d'un pouvoir qu'ils seraient en mesure d'exercer avec une certaine marge d'autonomie par rapport aux autres acteurs sociaux.

L'école du *Public Choice* paraît participer moins au processus de fondation d'une nouvelle économie politique qu'à l'élargissement des frontières de la science économique dominante. Toutefois, il ne faut pas déduire des considérations avancées la conclusion que toute analyse formalisée de la politique économique est structurellement incapable d'intégrer pleinement le politique.

L'école du Public Choice : la réduction du politique à l'économique



Une véritable intégration du politique dans les modèles économiques doit suivre un double mouvement. Il s'agit en premier lieu de reconnaître théoriquement une autonomie forte au politique au sens strict, c'est-à-dire à la sphère de l'action publique. Comme nous l'avons signalé, l'autonomie joue à la fois au niveau de la finalité poursuivie par l'action publique, et plus particulièrement par la politique économique, ce qui revient à refuser tout fonctionnalisme dans l'analyse, et au niveau de la capacité de cette action de jouer un rôle autonome dans l'organisation sociale, ce qui revient à refuser tout déterminisme strict dans les liens entre les intérêts économiques et l'action publique (à savoir, à insérer parmi les déterminants de l'action publique des facteurs politiques irréductibles aux intérêts économiques).

En deuxième lieu, une économie politique refondée ne peut pas circonscrire à la seule sphère de l'action publique la dimension politique des phénomènes sociaux. Il s'agit de refuser la 'naturalisation' des relations économiques et des préférences individuelles, qui doivent au contraire être pensées comme socialement et politiquement fondées. Il s'agit donc de contester la primauté de l'économique, qui constitue un présupposé épistémologique fondamental de la science économique

dominante⁸.

Ces deux mouvements nous paraissent compatibles avec la construction de modèles formalisés d'analyse de la politique économique : notre étude de la crise politique italienne constitue une tentative dans cette direction⁹. En mobilisant la méthodologie élaborée par l'école de la Régulation, il est possible d'envisager des modèles formalisés qui analysent la politique économique en soulignant deux dimensions du rapport entre l'économique et le politique.

Premièrement, il s'agit d'étudier d'abord le mode de formation du soutien électoral et politique qui correspond à une structure sociale donnée, c'est-à-dire le processus de constitution des groupes sociaux (les intérêts dont ils sont porteurs et leurs poids relatifs) en mesure d'exprimer des demandes politiques, puis les formes possibles (s'il y en a) d'élaboration d'une action publique qui vise à sélectionner et à proposer un compromis entre certaines de ces demandes, c'est-à-dire la structuration de l'offre politique. Dans ce double passage, qui va de l'économique au politique au sens strict, les facteurs institutionnels jouent un rôle prépondérant. La constitution des groupes porteurs d'une demande politique est en effet elle-même le résultat d'un processus irréductible à l'économique ; et la logique spécifiquement politique de l'accumulation du pouvoir qui préside à l'élaboration des compromis possibles entre ces demandes (la structuration de l'offre politique) joue différemment selon le contexte institutionnel : par exemple, l'organisation du système politique peut amener les décideurs publics à attribuer au soutien à moyen terme une importance plus ou moins marquée par rapport au soutien à court terme.

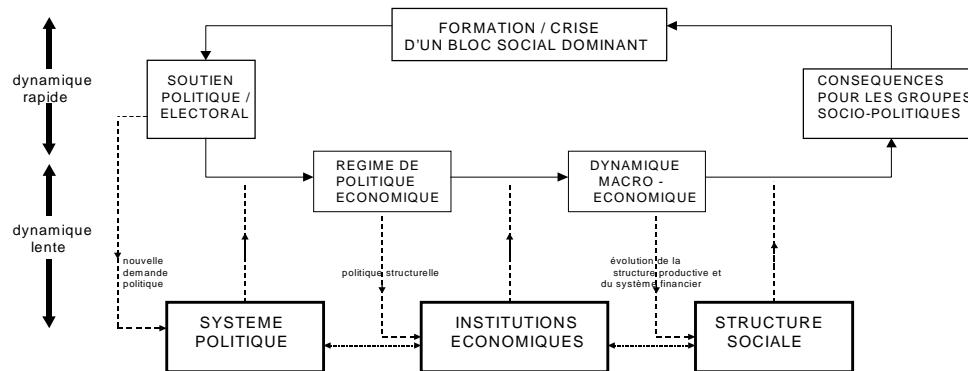
Deuxièmement, il s'agit de prendre en compte l'effet en retour de l'action politique sur la structure sociale : en modifiant à la fois la configuration macroéconomique et l'organisation de la production, la politique économique redistribue les cartes du jeu social, et modifie alors de façon irréversible la dynamique de la demande politique qui s'adressera dans le futur aux décideurs publics. Du point de vue de la modélisation, on pourrait parler d'une dynamique lente qui résume l'effet de l'action politique sur la définition même de l'économique, par opposition à la dynamique rapide de réponse de l'offre politique à des demandes politiques qui se façonnent à l'intérieur d'un système économique considéré comme stable.

Dans ce cadre analytique, le rapport entre l'action de politique économique et les 'préférences' des électeurs doit être pensé comme un lien circulaire et sujet à une série de médiations institutionnelles et politiques au sens large du terme. Alors que l'école du *Public Choice* construit ses analyses autour des concepts d'équilibre (économique) et de distorsion (induite par l'intervention publique), les concepts de *changement social* et de *coévolution* du politique et de l'économique devraient être au cœur d'une nouvelle économie politique.

8. Et pas seulement de la théorie dominante. La primauté de l'économique est aussi un pilier fondamental, comme nous l'avons montré, des modèles politico-économiques d'inspiration keynésienne à la Nordhaus. Elle n'est pas non plus contestée par les modèles qui refusent l'existence d'un électeur médian, qu'il s'agisse de modèles qui font référence à une théorie probabiliste du vote (par exemple Coughlin, Mueller, Murrell, 1990) ou de modèles 'oligarchiques' qui supposent que l'action politique reflète de coalitions spécifiques d'intérêts économiques (par exemple, Hibbs, 1977). Pour finir, la primauté de l'économique n'est pas remise en cause par les modèles du type CALM (Cusack, 1988), qui considèrent le gouvernement comme une organisation et, en suivant les indications de Herbert Simon, refusent de le considérer comme un acteur unique et rationnel. L'ensemble de ces modèles s'écarte (avec plus ou moins de force) du cœur néoclassique de l'école du *Public Choice*, mais aucun ne remet en cause l'hypothèse d'indépendance du processus de formation des intérêts et des relations économiques par rapport à l'action politique.

9. Le modèle formalisé qui fonde notre analyse de la crise italienne est présenté en Palombarini (1997).

Une approche régulationniste : co-évolution du politique et de l'économique



Références Bibliographiques

Alesina, A. e Tabellini, G. (1990a) : « Voting on the Budget Deficit », *The American Economic Review*, 80, 1 (march), 37-49.Alesina, A. e Tabellini, G. (1990b) : « A Positive Theory of Fiscal Deficits and Government Debt », *The Review of Economic Studies*, 57, 3 (july), 403-414.

Barro, R.J. (1979), « On the Determination of the Public Debt », *Journal of Political Economy*, 87, 5 (oct), 940-971.

Black, D. (1958) : *The Theory of Committees and Elections*, Cambridge, Cambridge University Press.

Coughlin P.J., Mueller D.C., Murrell P.(1990) : « Electoral Politics, Interest Groups and The Size of Government », *Economic Inquiry*, october, 682-705.

Cusack, T.R. (1988) : « Public Expenditure Decision-Making : A Comparative Analysis », in Lybeck J.A., Henrekson M. (eds) : *Explaining the Growth of Government*, Elsevier Science Publishers, North-Holland.

Downs, A. (1957) : *An Economic Theory of Democracy*, Harper & Row, New York.

Hibbs, D.A.(1977) : « Political Parties and Macroeconomic Policy », *The American Political Science Review*, vol. 71.

Lordon, F.(1993) : « Formalismes de l'endométabolisme: changement structurel et crise endogène », in *Irrégularités des trajectoires de croissance, évolutions et dynamique non-linéaire*, thèse pour le doctorat, EHESS, Paris.

Lucas, R.E. (1987) : *Models of Business Cycles*, Basil Blackwell, Oxford.

Mueller, D.C. (1989) : *Public Choice II*, Cambridge, Cambridge University Press.

Nordhaus, W.D. (1975) : « The Political Business Cycle », *The Review of Economic Studies*, 42 (2), 169-190.

Ordeshook, P.C. (1990) : « The Emerging Discipline of Political Economy », in Alt, J.E. e Shepsle, K.A. (eds) : *Perspectives on Positive Political Economy*, Cambridge, Cambridge University Press.

Palombarini, S. (2000) : « Le analisi economiche del ciclo politico : limiti e sviluppi possibili », *Rivista Italiana di Scienza Politica*, n° 1, (à paraître).

Palombarini, S. (1999) : « Vers une théorie régulationniste de la politique économique », *l'Année de la Régulation*, n° 3, La Découverte, Paris, 97-125.

Palombarini, S. (1997) : *Formation de la politique économique et crise : une analyse théorique et un modèle pour l'Italie*, thèse pour le doctorat, EHESS, Paris, janvier.

Ricardo, D.(1971) : Des principes de l'économie politique et de l'impôt, Flammarion, éd. or. 1821.

Riker, W. H. (1962) : *The Theory of Political Coalitions*, New Haven, Yale University Press.

Weber M. (1919) : « Le métier et la vocation d'homme politique », in Le Savant et le politique, Plan de productivité.

PUBLICATIONS

Economie Internationale

Benko Georges, Lipietz Alain, *La richesse des régions : La nouvelle géographie socio-économique*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000.

Boyer Robert, « Dos desafios para el siglo XXI : disciplinar las finanzas y organizar la internacionalización » *Revista de la CEPAL*, n° 69, Diciembre 1999, p. 33-51 ; version brésilienne : « Dois Desafios para o Século XXI : Disciplinar as Finanças e Organizar a internacionalização », *NEXOS Económicos*, Vol 1, n° 2, Dezembro 1999, p. 7-28 ; version italienne : « Disciplinare la finanza e organizzare l'internazionalizzazione », *Europa Europe*, Rivista bimestrale, anno VIII, n° 6, 1999, p. 83-94.

Le Van Cuong, Mazier Jacques, *L'économie vietnamienne et la crise asiatique* Éditions L'Harmattan, Paris, 1999.

Histoire économique

Cassiers Isabelle (sous la direction), « Que nous est-il arrivé ? Un demi-siècle d'évolution de l'économie Belge », *Reflets et Perspectives de la vie économique*, Tome 39, n° 1, 2000.

Diebolt Claude, Die Erfassung der Bildungsinvestitionen im 19. Und 20 Jahrhundert : Deutschland, Frankreich, Grossbritain, und Spanien im Vergleich, Mimeograph Humboldt University, Berlin, Comparative Education Centre, Research Papers n° 12, 2000.

Fridenson Patrick, « Who is responsible for the French Economic Miracle (1945-1960) », in Adcock Michael, Chester Emily, Whiteman Jeremy (eds.), *Revolution, Society and the politics of memory*, Melbourne, University of Melbourne Press, 1997, p. 309-313.

Production, Innovation, Information

Boyer Robert, Freyssenet Michel, Lung Yannick, « GERPISA : erfahrungen aus einen internationalen Automobil-Forschungsnetzwerk » Heiderose Kilper, Ludger Pries (Eds) *Die Globalisierungsspirale in der deutschen Automobilindustrie*, Rainer Hampp Verlag, München, 1999, p 247-277.

Dumez Hervé, Jeunemaître Alain, *Understanding and Regulating the Market at a Time of Globalization : The case of the Cement Industry*, MacMillan Press, Ltd, Basingstoke, UK, 2000.

Freyssenet Michel, Mair Andrew, Shimizu Koichi, Volpatto Giuseppe, *Quel modèle productif ? Trajectoires et modèles industriels des constructeurs automobiles mondiaux*, La Décou-

verte, Paris, 2000.

Macroéconomie et politique économique

Bourque Gilles, Duchastel Jules, Pineault Eric, « L'incorporation de la citoyenneté », *Sociologie et sociétés*, Vol. XXXI, n° 2, 1999, p. 41-64.

Boyer Robert, « Les paradoxes des Sciences Sociales : Les vues d'un économiste « dissident » », *Current Sociology*, 47(4), 1999, p. 19-45.

Boyer Robert, « Institutional Reforms for Growth, Employment and Social Cohesion: *Elements of a European and National Agenda* », November 1999, dans « *Portugal 2000* », reports prepared for the Portuguese Presidency of the European Union. Action line : « Employment, Economic reforms and Social cohesion – For a Europe of innovation and knowledge », Cabinet of Prime Minister, January 2000, p. 121-183.

Boyer Robert, « Is a finance-led growth regime a viable alternative to Fordism ? A preliminary analysis », *Economy and Society*, Vol. 29, n° 1, February 2000, p. 111-145.

Pineault Eric, « Sociétés, monnaie et politique : éléments pour une théorie de l'institution monétaire et une typologie des formes historiques de sa régulation politique », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 32, 1999, p. 47-83.

Travail et économie démographique

Boyer Robert, « La formation face à l'éclatement des relations salariales », *Former Demain*, n° 2, Septembre 1999, p. 58-59.

Transformation des économies socialistes

Ould-Ahmed Pépita, « Politiques monétaires, comportements bancaires et crise de financement en Russie : les vicissitudes des années 1990 », *Revue d'Études Comparatives Est-Ouest*, 1999, vol. 30, n° 2-3, p. 89-121

Sapir Jacques, Qui est Vladimir V. Poutine ?, Ronéotypé, MSH, Paris, Janvier 2000.

Thèses

Daniel Béland, Une sécurité libérale ? Fédéralisme et politique des retraites aux États-Unis publiques partagées. Thèse de doctorat en sociologie politique, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 18 décembre 1999.

Jérôme Blanc, Les monnaies parallèles. *Approches historiques et théoriques*, Thèse de doctorat en sciences économique, Université Lumière Lyon 2, 9 janvier 1998.

Mara C. Harvey, *Croissance, emploi et productivité dans le secteur tertiaire : controverses théoriques et réalités suisses*, Thèse de Doctorat, Université de Fribourg

Jean-Philippe Touffut, Stabilité, transformation et émergence des modes de coordination dans la Russie post-soviétique : *La loi, la monnaie et le tribut*, Thèse de doctorat École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris et l'Université Lomonosov de Moscou, 4 octobre 1999.

Zeynep Yildirim Légitimité et crise de l'aspre : La première monnaie ottomane, XIV^e-XVII^e siècles, Thèse

de doctorat, Université Paris X-Nanterre, 10 février 2000.

COMPTE RENDU DE LECTURE

La crise de 1929 et l'émergence américaine

Isaac JOHSUA

Collection *Actuel Marx Confrontation*, Paris, PUF, 1999, 311 pages, 149F.

Par Gérard Duménil et Dominique Lévy

Peut-on, en 1999, consacrer une nouvelle étude à la crise de 1929? Tant de travaux ont été proposés sur ce thème... Soixante-dix ans déjà... Isaac Johsua montre brillamment que oui.

Certes, la crise de 1929 constitue un des thèmes d'histoire économique les plus revisités. On touche là à une des caractéristiques majeures du livre. Johsua a examiné de manière extrêmement minutieuse la très vaste littérature disponible sur le thème. Mais sa lecture est toujours une lecture critique: faire le tri des hypothèses, tel est son propos. Les deux premiers chapitres du livre sont ainsi consacrés à la réfutation de deux explications traditionnelles: sous-consommationniste (en France, les thèses de la théorie de la Régulation de Michel Aglietta et Robert Boyer) et monétariste (la fameuse « erreur de politique monétaire » dénoncée par Anna Schwartz et Milton Friedman).

D'autre part, le point fort de cette étude est la présentation d'une thèse originale. Comme l'indique le titre de l'ouvrage, Johsua lie la crise de 1929 à l'*émergence américaine*. Cette formule, au premier abord un peu mystérieuse, renvoie à deux types de processus, nationaux et internationaux.

Le premier volet de cette émergence fut l'apparition de la *société salariale*. L'économie traditionnelle était le fait de producteurs indépendants, notamment d'agriculteurs. Une partie importante de leur activité était tournée vers la satisfaction de leurs besoins propres, de consommation, ou d'entretien ou d'amélioration de leur exploitation. La relative inertie de cette économie disparut avec le développement du salariat et, en particulier, l'extension des grandes sociétés par actions au début du siècle. La thèse de Johsua est que l'économie en devint foncièrement instable, toute contraction de l'activité tendant à se diffuser à vive allure dans l'ensemble de l'économie et à s'amplifier.

L'exposé de l'autre composante de l'émergence américaine nous entraîne vers l'économie mondiale, à laquelle est consacrée la seconde partie du livre. Alors que l'Angleterre perdait – dououreusement comme on le sait – sa prééminence, les États-Unis tardaient à prendre le relais comme nouvelle puissance dominante. À cette occasion, surgit un thème cher à l'auteur: l'importance des guerres, de leurs séquelles. Les pays européens sortirent profondément perturbés de la Première Guerre mondiale. En particulier, leurs systèmes monétaires s'en étaient trouvés considérablement fragilisés. Tour à tour, inflation et stabilisation furent le lot de biens des pays. Aucune puissance mondiale n'était malheureusement en mesure de garantir les conditions de cet ajustement, et de mettre un terme à l'enchaînement des crises monétaires et financières. Ainsi, faudrait-il parler, selon Johsua, non pas d'une crise, mais de deux, l'une aux États-Unis et l'autre en Europe. Ces deux chocs conjuguèrent leurs effets pour faire des années 1930 l'épisode dramatique que l'on connaît.

Le grand nombre de travaux disponibles concernant la crise

de 1929 créait un devoir d'originalité. Johsua a, sans nul doute, relevé ce défi. Mais que dire des soixante-dix ans qui nous séparent de ces événements? Le parallèle entre les années 1920 et les années 1990 est, en fait, très présent dans les motivations du travail de Johsua, et cela, nous semble-t-il, bien davantage qu'il y paraît explicitement.

Il est surprenant de constater à quel point l'affirmation de la responsabilité de l'instabilité de l'économie salariale dans le déclenchement de la crise prend à contre-pied le discours contemporain sur les prétendus bienfaits de la flexibilité. Dans une autre formulation, Johsua impute la crise de 1929 à l'excès de flexibilité! C'est la disparition des rigidités antérieures qui jeta l'économie américaine, puis l'économie mondiale, dans la dépression. Qu'attendre donc de la flexibilité: prospérité ou crise? A cela s'ajoute que le désarroi du système monétaire dans les années qui suivirent la Première Guerre mondiale est directement évocateur des crises monétaires et financières des années 1990. Chacun ayant, en outre, présent à l'esprit l'envolée des cours boursiers, on conviendra aisément que le parallèle entre les années 1920 et 1930, d'une part, et les années 1990, d'autre part, est fort. Ira-t-il en s'accentuant?

ANNONCES

Colloque
ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS
Règles, coordination et évolution
25-26 mai 2000 – Amiens

organisé par : l'ERSI-CRIISEA (Université de Picardie) et le GERME (Université de Paris-VII)

Comité d'organisation :
Bernard CHAVANCE, Stéphane, LONGUET, Eric MAGNIN,
Yorgos RIZOPOULOS

Au cours des deux dernières décennies, l'étude des organisations et des institutions a constitué une tendance forte et nouvelle de la recherche en économie. Elle a modifié sensiblement la représentation dominante fondée sur la centralité du marché et sur la rationalité substantielle. Toutefois, les différents courants de pensée ne s'accordent pas sur la définition, le rôle respectif et les relations réciproques des institutions et des organisations. Faut-il par exemple concevoir les organisations comme un simple sous-ensemble des institutions en général ? Ou ces dernières doivent-elles être considérées comme les règles du jeu tandis que les organisations figureraient les joueurs ? Si tel est le cas, de quel jeu s'agit-il ? Peut-on utiliser les mêmes outils analytiques pour les institutions et les organisations ?

Malgré les désaccords, une thématique commune traverse les diverses approches : elle relie la question des règles à celle de la coordination et au problème de l'évolution. Confronter afin de mieux cerner les différentes problématiques, explorer la possibilité de synthèses critiques et identifier les contours d'un éventuel langage commun constituent les objectifs de la rencontre.

Contributeurs :

Richard ARENA, Nicole AZOULAY, Maurice BASLE, Laure BAZZOLI, Mohammed BENSAID, Eric BROUSSEAU, Véronique DUTRAIVE, Bernard CHAVANCE, Patrick COHENDET, Benjamin CORIAT, Robert DELORME, Giovanni DOSI, Philippe DULBECCO, Olivier FAVEREAU, Pierre GARROUSTE, Jean-Jacques GISLAIN, Lyazid KICHOU, Richard LANGLOIS, Jean-Louis LE MOIGNE, Paolo LEGRENZI, Patrick LLERENA, Brian LOASBY, Daniel LONGUEPE, Stéphane LONGUET, Eric

MAGNIN, Luigi MARENGO, Mireille MATT, Philippe MOATI, Stéphane NGO MAI, Christian PALLOIX, Corrado PASQUALI, Bénédicte REYNAUD, Nathalie RICHEBE, Yorgos RIZOPOULOS, Sylvie ROCCHIA, Marianne RUBINSTEIN, Robert SALAIS, Christian SCHMIDT, Merhdad VAHABI, Bernard WALLISER, Olivier WEINSTEIN, Sandrine WOLFF.

Contacts :

Bernard CHAVANCE : chavance@ccr.jussieu.fr
ou Yorgos RIZOPOULOS : yorgos.rizopoulos@u-picardie.fr
Pour l'inscription au colloque et tout renseignement :
<http://www.u-picardie.fr/-LaboERSI>

NOUVELLE REVUE

Géographie, Économie et Société

Notre collègue Georges Benko lance une nouvelle revue de géographie économique. Elle vise à publier une partie de la stimulante recherche en géographie économique et sociale qui s'est développée depuis une vingtaine d'années essentiellement dans les pays anglo-saxons. Cette géographie économique entretient historiquement un dialogue, certes un peu décalé, mais suivi dans le temps avec les économistes de la régulation et la sociologie économique. Autrement dit, cette revue s'inscrit dans la tentative d'une partie des géographes français d'inscrire leurs travaux dans des perspectives théoriques qui soient proches d'autres sciences sociales (comme P. Beckouche, présent dans le second numéro).

Pour réussir cette opération, cette nouvelle revue s'appuie sur un comité de rédaction comptant un petit nombre de Français (Claval, Demazière, Lipietz, Sapir) mais aussi des chercheurs confirmés sur le plan international comme Ron Martin, Richard Peet Erik Swyngedouw, Allen Scott et Paul Krugman.

L'intérêt de cette liste vient du fait que dès les deux premiers numéros, une grande partie de ces auteurs sont présents et livrent, soit sous forme d'article soit sous forme d'entretiens, leurs travaux récents et perspectives de recherche.

Dans le premier numéro, Frank Moulaert et Richard Peet combinent école de la régulation et dimension spatiale, soit des travaux plus inspirés de Lipietz et Jessop que du CEPREMAP d'aujourd'hui. D'autres articles dans les deux premiers numéros traitent soit de question de sociologie urbaine (logiques économiques de la gentrification), des accords de l'AMI ou de la transition italienne (Palombarini). Allen Scott livre deux papiers importants sur la performance industrielle et l'économie culturelle des villes.

C'est une revue prometteuse (publiée par Alter Eco) qui va permettre à un public français de se familiariser avec les travaux stimulants au carrefour de la géographie, de l'économie et de la sociologie.

ASSOCIATION RECHERCHE & RÉGULATION

La lettre de la régulation est financée grâce aux cotisations des membres de l'association **Recherche & Régulation**. Pour l'année 1999-2000, le montant de la cotisation est porté à 250 F (étudiant 100 F.) et donne droit au volume 4 de **L'Année de la régulation**. Pour suivre l'activité de l'association, et en particulier des divers groupes de recherche thématique, le lecteur est invité à se reporter au serveur de **La Lettre de la régulation**.

➤(à découper selon le pointillé)-----

ADHÉREZ À L'ASSOCIATION RECHERCHE et RÉGULATION

Nom : Prénom :

Organisme :

Adresse :

e-mail :

Verse la somme de F..... en règlement de mon adhésion pour l'année 1998-1999.

Fait à : Le :

Signature :

Chèque libellé au nom de l'Association Recherche & Régulation,
à adresser au trésorier Pascal PETIT – 142, Rue du Chevaleret –
75013 PARIS